



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 2 juin 2020 de 9h30 à 11h30

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Daniel Viard.

Absents excusés : Nicole Gaüzère, Lydie Krause, Daniel Viard.

Invitée : Marie Fajardo.

1. Approbation du procès-verbal du C.A du 10 mars 2020 (5 min).

Le CA décide d'approuver le CR de la réunion du 10 mars 2020 à l'unanimité des présents à l'exception du point 5 (DLL), suite au commentaire de Daniel Viard. Le commentaire est ajouté au CR du CA pour mémoire, afin d'en discuter lors du prochain CA.

2. Point comptable (10 min).

Conséquence de l'arrêt des activités, le résultat réel n'est pas conforme au prévisionnel : 3000 € de dépenses non réalisées et 1320 € d'indemnités d'activité partielle encaissées pour les mois de mars et d'avril.

3. Point sur les projets personnels d'Yves Engrand, implications pour l'Association (10 min).

Prévoyant de déménager mi-août, il assurera à distance l'intérim jusqu'à l'élection et la formation d'un nouveau trésorier.

4. Organisation de l'AG (25 min) :

Sous réserve de nouvelles directives sanitaires, le CA prévoit une AG en septembre, sans repas, avec possibilité de participer par visioconférence pour ceux qui le souhaiteraient. La fonction principale de cette AG étant l'approbation des comptes 2019, une nouvelle AG devra avoir lieu en mars 2021 pour approuver les comptes 2020 et réélire, ou modifier, le CA élu en septembre 2020. La décision de la date est reportée au prochain CA.

5. Réouverture de la bibliothèque (10 min) :

La bibliothèque est ouverte aux horaires habituels, un mercredi par semaine depuis le 20 mai. Les prêts/retours se font par un système de drive sur rdv. Il est décidé de continuer ainsi jusqu'à ce que de nouvelles directives soient émises.

Date de la fermeture estivale : du 27/07 au 21/08 inclus.

6. Préparation du programme de l'automne (25 min) :

- Re conduite des mêmes **activités hebdo**. Contact a été pris pour trouver une animatrice d'éveil musical/chorale enfants. Idem pour l'art plastique avec Marie Schenck. Dominique offrira 2/3 cours de gym à la rentrée pour récupérer ceux perdus pendant le confinement. Actuellement, le yoga continue jusqu'à fin juin, le pilates s'arrêterait le 15/06 (voir s'il pourrait également être prolongé jusqu'à fin juin).
- **Activités ponctuelles** : voir s'il est possible de reporter les 3 activités annulées par le confinement au dernier trimestre 2020 (PlanetOcéan, centrale hydroélectrique de Bollène, cathédrale d'images).
- **Randonnée** : sous réserve de publication éventuelle d'un protocole sanitaire par la Fédération de Randonnée permettant de démarrer plus tôt, le CA décide d'en reporter le redémarrage à janvier 2021 pour plusieurs raisons : groupes trop nombreux, distanciation difficile à respecter, pas de covoiturage possible.
- Il est envisagé de publier une **Lettre** annonçant les activités hebdo 2020/2021, une rétrospective sur ce qui s'est passé pendant le confinement et une prévision d'activités ponctuelles sans date. Parution prévue fin août. A valider au prochain CA.

7. Point sur le nouveau logiciel de gestion des adhésions (10 min) :

Yves Engrand présente le logiciel *Galette* (<https://galette.eu/site/fr/>), qui a été sélectionné pour remplacer le logiciel maison *Cluchey*. Pourquoi changer ? Parce que le logiciel actuel est daté (création en 2012) et qu'il n'existe aucune



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 2 juin 2020 de 9h30 à 11h30

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

documentation. C'est Jim Cluchey qui fait les mises à jour annuellement ; ce fonctionnement est lourd et implique une obsolescence inéluctable. Changer pour un logiciel régulièrement mis à jour assure la pérennité du système, indépendamment des membres du CA.

Galette est un logiciel open-source qui n'intègre pas de volet comptabilité. Il a été créé par un professionnel passionné et fonctionne grâce aux dons. Avant le confinement, Yves a saisi la totalité de la base de données 2019 pour faire des tests grandeur nature et en a déduit qu'il répond parfaitement aux besoins de l'Aphyllanthe. De plus, le système d'exploitation des données permet de réaliser des statistiques, utiles pour l'association, mais également pour remplir les diverses demandes de subvention.

Le bureau propose de faire un don unique de 100 €, pour reconnaître le travail du développeur et le remercier.

L'utilisation du logiciel *Galette* de gestion des membres et des événements est adopté à l'unanimité des présents, la décision de versement d'une contribution de 100 € est, quant à elle, reportée au prochain CA.

8. Proposition de modification de la gestion du tennis (10 min).

L'inscription au tennis de septembre à septembre pose problème car la saison débute au printemps et les personnes qui adhèrent à ce moment-là se sentent lésées. La problématique est la même pour les vacanciers qui ne sont là que l'été. Il est proposé de modifier la période d'adhésion de Pâques à Pâques. L'inscription 2019/2020 courra jusqu'à Pâques 2021 pour compenser les 2 mois de confinement. Décision votée à l'unanimité.

Pour minimiser les coûts, possibilité de conserver et réutiliser les barillets et les doubles de clefs sur 3 années, ou d'utiliser un cadenas à code. Yves Engrand doit se pencher sur la question.

9. Questions et autres sujets (15 min).

- **Bibliothèque et convention DLL** : la DLL dit que la convention est caduque, Daniel Viard pense le contraire. L'Aphyllanthe est prise entre la DLL et la mairie qui sont seules signataires. Une commission bibliothèque pourrait être formée pour susciter une nouvelle réunion avec les parties et mettre les choses à plat. Daniel Viard en a exprimé le souhait, Claire Lasserre accepte de participer à la prochaine réunion bibliothèque, Nicole Gaüzère sera également sollicitée.
- Jim Cluchey informe le CA des différentes demandes de subventions faites :
 - auprès de la **CAF pour l'équipement** de la bibliothèque (pas de nouvelles),
 - auprès du **FDVA pour le fonctionnement** (subvention accordée mais sans mention du montant).
- **CLAS** : les exigences de la CAF ont augmenté : implication des parents, des enseignants, des partenaires, groupes de 5 enfants min. et durée de 2h00/semaine par groupe (ce qui est un volume horaire trop important pour Florence Meillat). Des activités non scolaires doivent être proposées lors de ces séances : poterie, théâtre, etc... Ce nouveau référentiel ne sera à appliquer qu'à partir de 2021, mais une réflexion sera à mener à partir de l'automne 2020.
- Patricia Matisson propose des séances pour rattraper celles perdues, sous la forme de 2 ou 3 stages de 2h00 les mercredis à partir de mi-juin. Marie Fajardo doit s'occuper de contacter les parents d'élèves.

10. Date du prochain CA :

Mardi 21 juillet à 10h00 sur Zoom.